

PRIGONRIEUX



LETTRE D'INFORMATION N°10 - 19/04/2021

De nouvelles restrictions ont été mises en place face à la pandémie de COVID-19. Ce 3eme confinement nous affecte tous, et notamment la Dordogne où le nombre de contaminations est très élevé. Poursuivons nos efforts, maintenons les distanciations et faisons nous vacciner dès que possible. Pour suivre les dernières informations et actualités, connectez vous régulièrement sur le site de la ville www.ville-prigonrieux.fr.

ACTUALITÉS

Conseil municipal du 18 mars 2021

- Monsieur Manuel GERVILLA a été installé en qualité de Conseiller Municipal suite à la démission de Catherine CLAVEL. Il intègre les commissions communales «Projets et Travaux», «Environnement et Aménagement du Territoire» et la «Commission d'Achat Public»
- Vote des budgets 2021
- Les budgets ont été marqués par la volonté de la nouvelle équipe municipale d'investir pour dynamiser la Commune
- Apporter davantage de services à la population
- Contribuer à la relance économique du territoire dans ce contexte difficile
- Augmentation de la fiscalité pour mener à bien cette politique d'un point supplémentaire sur la taxe foncière bâtie.

Retrouvez les autres points abordés sur le site de la ville www.ville-prigonrieux.fr, rubrique Conseil Municipal - Comptes-rendus. Le prochain Conseil Municipal se réunira le jeudi 29 avril.

Rappel des consignes de tri : réduisons nos déchets !



Dans les sacs et poubelles jaunes :

- les emballages en plastique
- les emballages en métal
- les petits cartons
- les briques alimentaires
- les papiers journaux, revues et magazines



Dans les bornes vertes, le verre sous forme :

- de pots
- de bocaux
- de bouteilles
- de flacons

Le verre est à déposer sans couvercle ni bouchon.

Compostage : Les restes de repas (pain, restes d'assiettes...), mais aussi les restes de préparation de repas (épluchures, coquilles d'œufs...) doivent être déposés dans un composteur si vous possédez un espace extérieur.

Tous les déchets qui ne sont pas recyclables et qui ne se compostent pas, doivent être déposés enfermés dans des sacs noirs dans les bornes ou bacs prévus pour les ordures ménagères.

Ramassage des encombrants

Un service municipal de ramassage des encombrants et des déchets de jardin est assuré chaque premier mercredi du mois. Il s'agit d'une collecte effectuée sur demande mentionnant le détail des objets à enlever (par téléphone au 05 53 61 55 55). Le coût est de 15€ / m3, et est strictement réservé aux gros objets à caractère ménager et aux branches.

Collecte des vêtements

Des bornes de collecte de vêtements sont installées sur le parking de Carrefour market et sur le parking en face de l'Épicerie sociale.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022 ont lieu du **1er au 31 mai**. Les dossiers d'inscriptions seront mis en ligne fin avril sur le site internet de la Ville (www.ville-prignonrieux.fr) et seront à retourner par mail à l'adresse mairie@ville-prignonrieux.fr ou directement à l'accueil de la Mairie.

TRAVAUX

Place du Groupe Loiseau

Le parking situé côté rue Jaques Prévert est désormais ouvert au stationnement depuis fin mars.

Les aménagements paysagers se feront par les agents du Service Espaces Verts, afin de mettre en avant le savoir-faire et la créativité des équipes. Ils auront ainsi lieu en automne, période davantage propice aux plantations.

RAPPEL CONCERNANT LES NUISANCES

Le règlement sanitaire départemental limite l'usage d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage pour les travaux de bricolage et de jardinage. Ils peuvent être utilisés uniquement sur les créneaux suivants :

- **les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;**
- **les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;**
- **les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.**

Le brûlage des déchets verts (assimilés à des déchets ménagers) est interdit toute l'année.

ENTRETIEN DES FOSSÉS

Les fossés sont des ouvrages artificiels destinés à l'écoulement des eaux. Ils assurent des fonctions d'intérêt privé ou collectif.

Les cours d'eau sont des milieux naturels. Ils assurent l'écoulement des eaux et de sédiments de l'amont vers l'aval ainsi que le drainage naturel des terres. Ils offrent des habitats naturels assurant la vie et la reproduction des espèces aquatiques. Ils constituent parfois de véritables réservoirs de biodiversité. Les cours d'eau sont donc protégés et régis par le Code de l'Environnement afin de permettre le maintien de leur bon état écologique et d'un environnement de qualité.

Droits et devoirs du riverain

Les berges et le lit mineur d'un cours d'eau non domanial appartiennent au propriétaire riverain (Article L.215-2 du code de l'Environnement).

L'article 215-14 u code de l'Environnement précise « Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau » : « L'entretien régulier a pour objectif de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son état écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. »

Le lit d'un cours d'eau est en perpétuelle évolution. Un entretien minimal est nécessaire pour :

- Maintenir son fonctionnement en état,
- Préserver les secteurs habités des problèmes d'inondations.

Le défaut d'entretien est susceptible d'engager la Responsabilité du propriétaire.

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Depuis un an, l'Equipe Municipale souhaite redynamiser le marché de Prigonrieux pour en faire un véritable lieu de lien social. Aujourd'hui ce sont 11 commerces qui vous accueillent le dimanche matin. Durant les travaux, nous avons déplacé le marché entre la cantine et l'Espace Socio Culturel. Il devrait reprendre sa place devant l'Hôtel de Ville à compter du mois de mai 2021. Nous souhaitons ici vous présenter les produits que vous pouvez y trouver. Et n'oubliez pas, pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, nous avons mis en place le Prigon'Bus. Alors à très vite sur le marché de Prigonrieux !

Volailles Chavaroche

Volailles et lapins prêts à cuire élevés sur Prigonrieux en plein air, découpe possible, carcasses pour soupe, œufs frais

La Plouquette

Tous les porte-monnaie y trouveront leur bonheur : du sel aux pâtes, de la farine au thé, de nombreux produits proposés pour acheter local

Ville de Prigonrieux

Les Elus Prigontins sont présents tous les dimanches matins pour répondre à vos questions

Les Saveurs Asiatiques

Produits asiatiques faits maison y compris pour les végétariens, sur place ou sur commande

Les Valeurs de Sophie

Venez découvrir des vins d'ailleurs mais toujours du terroir français, en grande majorité bio sans oublier des bières et du champagne

Goût de Gijou

Vente de fromages et de charcuterie direct producteur de nos régions (Tarn, Massif Central, Echourgnac, etc...), présent 1 dimanche sur 2

Charcutier traiteur Borde

Pas envie de cuisiner, venez acheter votre repas de l'entrée au dessert avec des produits faits maison et d'origine locale



Fraises

Vous voulez manger des fraises cultivées sur Prigonrieux, venez les acheter sur le marché durant la saison

Légumes Allemandou

Proposer des fruits et légumes de saison cultivés à moins de 15 km de Prigonrieux et présent sur le marché depuis plus de 20 ans

ApéroKréol

Si vous aimez les épices, le piment et le soleil dans la bouche, alors venez découvrir les produits proposés, aussi bien liquides que solides

Huîtres

Acheter des huîtres direct producteur de septembre à avril en étant accueilli chaleureusement avec un petit accent charentais

Légumes Borde

Acheter des fruits et légumes frais tout en bénéficiant d'un accueil chaleureux

INFORMATIONS DIVERSES



Recrutement

La Ville de Prigonrieux a accueilli le 6 avril 2021 un nouvel agent de 28 ans, Sébastien GUICHARD, sur un emploi d'agent d'entretien des Espaces Verts, suite au départ à la retraite de Dominique RAMINE.

Concours déco de Paques

La Ville de Prigonrieux vous propose de réaliser des décorations sur le thème de Pâques en faisant appel à votre créativité ! Le top départ du concours a été lancé le 9 avril ! Il prendra fin avec une remise des prix sur le marché de Prigonrieux le 25 avril à 11h.

A gagner :

- Trois paniers gourmands du marché

Pour participer, nous vous donnons rendez-vous sur les réseaux sociaux @VilledePrigonrieux, #prigonrieuxmaville

SNU - Recrutement

Afin d'encadrer 200 mineurs qui seront accueillis en Dordogne du 20 juin au 2 juillet 2021, le SNU (Service National Universel) recherche des femmes et des hommes de plus de 25 ans pour occuper la fonction de cadre de compagnie, ainsi que des femmes et des hommes de plus de 21 ans pour occuper la fonction de tuteur/tutrice de maisonnée.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville : www.ville-prigonrieux.fr

Don du sang

Les prochaines dates des collectes de sang organisées par l'Etablissement Français du Sang auront lieu le lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 avril de 15h à 19h à la salle Anatole France de Bergerac.

En raison des obligations sanitaires, il est indispensable de prendre RDV sur le site dondesang.fr.

Pour plus d'informations : 05 53 45 52 40

AGENDA

Les prochaines manifestations programmées ...

(selon les dernières consignes en vigueur)

Samedi 8 mai - Cérémonie commémorative de la victoire de 1945

Dimanche 9 mai - Portes ouvertes à la Serre Pédagogique

Sur les mois de mai et juin - Lancement du concours "Jardins fleuris"

Contact : 05 53 61 55 55

MAIRIE@VILLE-PRIGONRIEUX.FR

WWW.VILLE-PRIGONRIEUX.FR

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



FACEBOOK

VILLE DE PRIGONRIEUX
[@villedeprigonrieux](https://www.facebook.com/villedeprigonrieux)



INSTAGRAM

[@villedeprigonrieux](https://www.instagram.com/villedeprigonrieux)



TWITTER

VILLE DE PRIGONRIEUX
[@VPrigonrieux](https://twitter.com/VPrigonrieux)

#prigonrieuxmaville